



Chères Valloiriches,  
Chers Valloirins,

J'ai l'honneur de vous présenter la nouvelle version du bulletin d'information, élaboré par la commission « Communication et Information ». L'intention de la nouvelle équipe municipale est de vous informer au mieux et en continu sur l'état d'avancement des projets actuels et futurs. Ainsi, afin de mieux répondre aux besoins d'information de la population, il a été décidé de passer de 2 à 4 parutions par an. Le choix a été porté sur un support de type journal, ce qui en diminue le coût de l'édition. Le présent numéro constitue une ébauche qui pourra encore évoluer. Un magazine annuel de meilleure qualité pourrait paraître une fois par an. Je remercie d'avance l'ensemble des associations et des partenaires de Valloire qui pourront apporter toutes informations nécessaires à la constitution de ce nouveau bulletin municipal.

Vous souhaitant bonne lecture à toutes et à tous,

Le Maire,  
Christian GRANGE

## Vous reconnaissez-vous ?

Voilà une nouvelle rubrique de la lettre d'information dont vous venez de recevoir le 1er exemplaire. Cherchez bien dans vos souvenirs !

Quarante ans après vous êtes toujours là, au village, et vous participez activement à la vie de la station. De son côté le bulletin d'information se réédite. Nous avons choisi le format « journal » ; la formule semestrielle a été abandonnée pour une parution trimestrielle, afin de mieux coller au moment et à l'événement. Ainsi

celui-ci relatera tout ce qui s'est passé cet été et ce qui doit se passer cet automne. Aucune polémique n'y sera tolérée, mais au contraire il sera un instrument de dialogue entre tous. Déjà nous vous annonçons la prochaine parution pour le 15 décembre (dans 2 mois seulement!) afin de préparer la saison d'hiver. Vous pouvez donc nous envoyer vos prochains articles sur le site de la mairie et sortir des cartons et des albums les belles photos de votre jeunesse !



## SEM Valloire

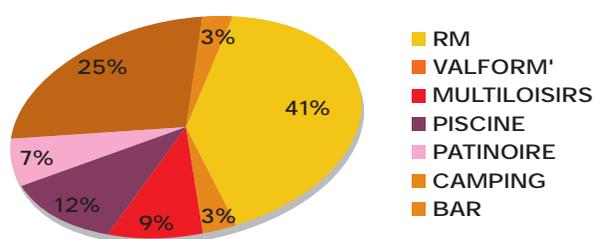
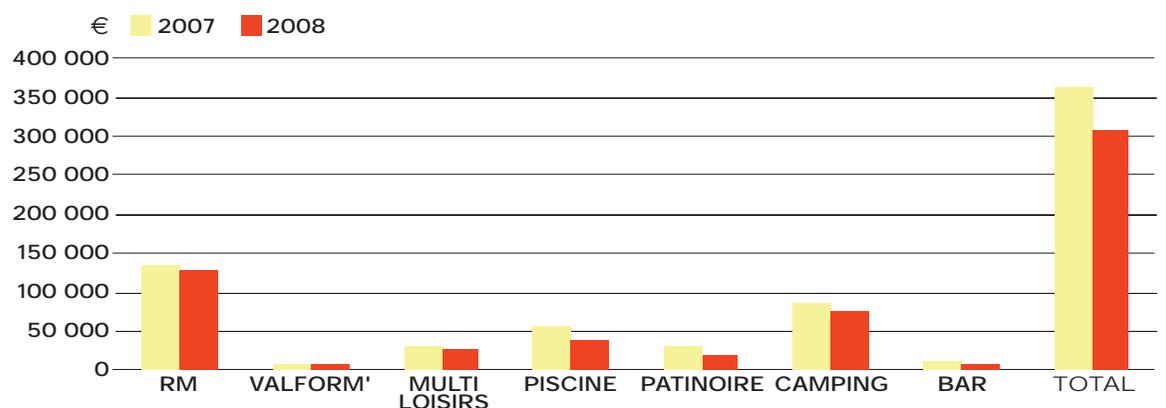
### POINT SUR LA SAISON D'ÉTÉ 2008

La saison d'été s'achève avec un chiffre d'affaires en baisse de 14.72%. Compte tenu de la conjoncture actuelle et notamment de la diminution générale des séjours l'été à la montagne, la baisse de fréquentation de nos activités s'explique facilement.

Malgré un mois de juillet décevant (- 25.41%), nous constatons que le mois d'août reste correct avec seulement - 2.84%.

**Patinoire :** Le chiffre d'affaires est désolant, et nous nous afférons à comprendre cette baisse de la fréquentation. Nous travaillons d'ors et déjà sur la mise en œuvre d'un plan d'action pour redynamiser cette activité.

**Camping :** La chute du chiffre d'affaires s'explique principalement par l'ouverture tardive de la structure, et de la perte de 11 emplacements (15%) due aux crues du printemps dernier.



**RM :** Les recettes de l'activité sont en baisse de 4.62 % ce qui reste acceptable grâce, cette année, à l'activité VTT qui a enregistré une augmentation de sa fréquentation.

**Valform :** Les résultats sont satisfaisants compte tenu du déroulement de cette saison (-4.11%).

**Piscine et Bar :** La baisse des recettes de ces 2 structures (-34.38% pour la piscine et -31.34 % pour le bar) est essentiellement due aux difficultés de recrutement des maîtres-nageurs. En effet, la désaffectation des maîtres-nageurs pompiers et CRS sur les côtes atlantique et méditerranéenne ont eu pour conséquence la démission fin juin de 2 maîtres-nageurs sur 4 à Valloire (il est plus intéressant pour un maître-nageur de faire une saison de 3 à 4 mois sur la côte que 2 petits mois en montagne...), donc, sur décision de la Protection Civile nous avons dû restreindre les horaires d'ouverture et fermer l'établissement le samedi. (Pour information, il manque une cinquantaine de maîtres-nageurs dans le seul département de la Savoie).

### QUELS CHANGEMENTS DEPUIS LA CREATION DE LA S.E.M. VALLOIRE ?

Quelle nouvelle répartition des rôles entre la commune et son délégataire ?

Un bref rappel : pourquoi et comment a-t-on fait évoluer le mode d'organisation ?

- Pourquoi : Assurer la pérennité du domaine skiable de Valloire.

- Comment : en se dotant d'un outil (une S.E.M.) adapté aux enjeux à venir et en mettant en œuvre un partenariat public-privé sous forme de délégation de service public.

L'essentiel sur le contrat de délégation de service public :

- C'est : Un contrat entre la commune et la S.E.M. qui confie à cette dernière le soin d'exploiter à ses risques et périls le domaine skiable et de le développer

- Ce n'est pas : Une cession des remontées mécaniques, une privatisation, une simple transformation de la Régie Touristique, une prestation de service

- Ce qui ne change pas : L'étendue des pouvoirs de la commune (autorité organisatrice du développement touristique), la nature des activités (service public), ...

Durant les 10 dernières années, la Régie Touristique de

Valloire a accompagné l'accroissement des lits de la station en adaptant les débits des remontées mécaniques, en développant les pistes et en sécurisant les axes stratégiques en neige de culture.

Cet accompagnement a un coût : environ 40 000 000€ pour un Chiffre d'affaires de 80 000 000€ sur la période soit un investissement de l'ordre de 50% de son chiffre d'affaires sur 10 ans... Peu d'entreprises Valloiriches ont autant investi durant cette même période.

*Aujourd'hui, la SEM VALLOIRE a pour objet et enjeu : «.../... de maintenir un outil de travail performant en continuant l'effort de restructuration largement entamée par la RTV. La réalisation des investissements récents impacte fortement l'économie générale de la DSP puisque la SEM VALLOIRE doit supporter dans le cadre de la redevance contractuelle versée à la commune la charge des emprunts correspondants.../... »\* pour ce faire, il a été décidé de : «.../... limiter les investissements prévus les trois premières années de la convention aux investissements courants et de mettre à profit cette période pour permettre à la commune et son exploitant de mener une réflexion stratégique sur le devenir de la station de Valloire. Cette réflexion devra déboucher sur la mise en œuvre d'actions et/ou de politiques indispensables pour le développement du chiffre d'affaires et la réalisation des investissements.../... de faire le constat de la nécessité de lancer une réflexion sur :*

- les modalités de mobiliser le parc immobilier locatif

existant pour maintenir le niveau de chiffre d'affaires, - la création de nouveaux lits commerciaux (qui peuvent être réalisés dans de l'ancien) pour générer du chiffre d'affaires supplémentaire. »\*

Les prochains investissements :

Pour maintenir un domaine skiable performant tout en restant sur le périmètre actuel, les prochains investissements seront orientés vers les remplacements de 5 remontées mécaniques (TSF des Verneys, TSF de Setaz 2, TSK de Cornafond, TSK de Setaz 3, et TSK du grand plateau.) par 3 appareils performants, la rénovation de la télécabine de la Setaz, ainsi que des locaux techniques (garage et magasin). Ces investissements représentent un coût d'environ 22 000 000€.

Pour financer ces investissements, la SEM VALLOIRE doit voir son chiffre d'affaires atteindre 18 000 000€ par an dans 7 ans...(le CA de cette dernière année est de 10 791 298€)

Pour atteindre ce niveau de chiffre d'affaires,

- soit on augmente le prix des forfaits,

- soit on vend plus de forfaits, donc plus de skieurs donc plus de lits « chauds »

- soit on baisse les charges, (on n'exploite plus ce qui n'est pas rentable, on réduit les horaires d'ouverture, on dame moins...)

- soit on envisage une participation de la commune au programme d'investissements.

La solution étant de mixer l'ensemble de ces possibilités.

\*extraits du contrat de Délégation de Service Public

## Forfaits saison 1ers flocons :

le domaine skiable Galibier-Thabor ouvre ses portes aux Rhône-alpins

A l'heure des compagnies aériennes et des plages du monde entier en low-cost, le ski ne doit plus être réservé à une part aisée des habitants des grandes métropoles européennes ! En effet la vocation d'un domaine skiable n'est pas d'utiliser la clientèle locale comme « vache à lait ». Il est important d'accompagner les « locaux » des régions Alpines et de les encourager à skier, à emmener les enfants, leurs amis sur les pistes. Le ski pour la clientèle « charter » reste bien sûr un enjeu économique fort dans les hautes vallées mais les montagnes doivent reconquérir le cœur de leurs habitants.

**Eric DOURNON,**  
*Directeur général du Domaine Skiable Galibier - Thabor :*  
*« rendre accessible le ski à la journée pour les Rhônalpins, permettre à nos enfants de découvrir les sports d'hiver dans un contexte de pouvoir d'achat déficient, s'adapter aux nouvelles données commerciales et changer les habitudes d'achat, ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés en créant ce forfait saison « premiers flocons » : un abonnement au rêve de nos pentes enneigées »*

Avec l'offre « premiers flocons », mise en place en 2007, le prix de l'abonnement saison, autrefois inaccessible pour la plupart des Rhônalpins à été revu à la baisse. Jusqu'à 60 % de remise pour un achat en avant saison (avant le 15 novembre).

Cette offre a déjà rencontré un franc succès en 2007, malgré une communication intimiste. L'objectif cette année est bien d'offrir cette promo au plus grand nombre et non pas de la proposer à discrétion des seuls habitants des stations.

L'abonnement hiver 2008/2009, qui offre l'accès aux 33 remontées mécaniques et à 150 km de pistes sur 3

massifs est vendu 188 € (au lieu de 475 € pour un adulte) par internet (achat et rechargement de carte), par courrier ou en caisse. Une extension, vendue 10 € permet de rendre valable le forfait jusqu'à la fin de l'été 2009 pour les promenades estivales et le VTT.

A partir de cet hiver, des « ventes flash » de forfaits journées viendront compléter l'offre via le portail internet du Domaine Skiable ([www.galibier-thabor.com](http://www.galibier-thabor.com)) avec des tarifs exceptionnels sur des dates prédéfinies.

Parallèlement, le domaine skiable Galibier-Thabor participe à l'opération « Ton collège à la neige », en partenariat avec le conseil général de la Savoie et l'inspection académique, qui vise à offrir la gratuité totale du ski aux élèves de collèges savoyards (transport, matériel, encadrement et forfaits de ski).

Les stations de Valloire et Valmeinier s'ouvrent à la proximité pour la clientèle locale grâce à de « vrais prix » et tout le monde pourra en profiter.



## Prud'Hommes 2008 :

vérifiez que vous êtes bien inscrits.

Les élections au Conseil de Prud'hommes auront lieu le 03 décembre 2008. Tous les salariés du secteur privé, les employeurs, les salariés involontairement privés d'emploi sont appelés à voter sans aucune condition de nationalité. Le scrutin a lieu dans un bureau de vote ou par correspondance.

L'employeur a l'obligation de laisser les salariés s'absenter, pendant leur temps de travail, pour aller voter. Les listes électorales sont déposées depuis le 19 septembre 2008, au secrétariat de la Mairie.

Vérifiez votre inscription ou consultez le site

[www.prudhommes.gouv.fr](http://www.prudhommes.gouv.fr) (rubrique "vérification de l'inscription...").

Les cartes électorales transmises courant septembre au domicile des électeurs permettent de confirmer cette inscription (commune d'inscription ainsi que l'adresse du bureau de vote et ses horaires d'ouverture).

VOTE A L'URNE : LE 3 DECEMBRE 2008.

VOTE PAR CORRESPONDANCE : la lettre doit être postée avant le 29 novembre 2008.

# Brèves

## Hôtel de la Sétaz

Malgré plusieurs propositions parvenues en Mairie le Conseil Municipal a décidé de prendre un cabinet d'assistance juridique de manière à lancer un appel à candidature pour la reprise, l'aménagement de l'Hôtel de la Sétaz et un accompagnement dans la recherche de candidats.

## Un nouveau plan de circulation et de stationnement

est en cours d'élaboration pour la saison d'hiver 2008-2009. Attendons-nous à quelques changements dans nos habitudes.

## Des réunions

entre les habitants des hameaux, le maire et ses adjoints ont eu lieu (Bonnenuit, le Mollard, le Villard, la Borgé). D'autres réunions suivront.

## Théâtre

Retenez votre soirée

**Samedi 20 décembre 2008**

à l'AEP à 20h15

« Demain, un autre jardin des Hespérides »

Spectacle de la compagnie PEDRO

suivi du film « Cultivons la terre »

et d'un débat en présence du réalisateur

## À toutes les associations

Pour l'ouverture temporaire d'un débit de boissons à l'occasion de fêtes, de manifestations diverses.

Vous devez déposer une demande en mairie, **un mois** avant la date de la manifestation prévue (sans oublier d'indiquer le lieu et les horaires de début et de fin d'exploitation du débit). Chaque association a droit à 5 demandes par an.

Se renseigner en Mairie

## Compostez !

Dans un souci de préservation de notre environnement et de notre santé :

consommons les produits sains de nos jardins potagers. Pour nous y aider le SIRTOMM met à notre disposition des composteurs au prix de 15 euros (avec mode d'emploi, conseils, petit matériel) à retirer à Saint Jean de Maurienne.

Adresse : 152 rue Clément Ratel

Tel : 04 79 59 92 28

## Stage Hatha Yoga

les **mardi 21 octobre, 18 novembre, 9 décembre 2008** à l'AEP

de 14h à 16h et de 18h15 à 20h15

Nombre de places limité

T.04 79 59 71 43

P.06 15 01 84 33

Adhésion AEP obligatoire.